

Impact du Covid-19 : vers un budget 2021 en apesanteur



Beaucoup d'interrogations se posent sur la question du budget et sur le plan de relance face à la crise sanitaire du coronavirus et suite à son impact sur l'économie française.

Avec Jean-Yves
Archer

Le vote du Budget par les deux Assemblées qui composent le Parlement est le moment législatif le plus intense en volume de masses financières considérées. Cette année, l'amplitude des incertitudes économiques et sanitaires vont renforcer certaines séquences très polémiques de cet exercice.

En premier lieu, il faut cadrer le niveau du déficit. L'an dernier, pour le PLF 2020 (projet de Loi de finances), le déficit voté avait été de 93 milliards d'euros. C'était un chiffre très conséquent pour qui se souvient que les recettes fiscales nettes de l'État s'élevaient à 306 Mds. Autrement dit, la France a engagé un peu plus de 400 Mds de dépenses avant l'irruption terrible de la Covid-19.

Notre pays est sous addiction du déficit budgétaire depuis plus de 40 ans. En fait, depuis la fin des Trente Glorieuses et la crise de 1973. Cette addiction conduisant mécaniquement à l'émergence néfaste d'une dette publique dont l'Insee vient de révéler qu'elle représente 2638,30 Mds d'euros à la fin du deuxième trimestre 2020. Donc avant l'impact de certains plans sectoriels (automobile, aéronautique), avant l'impact du Plan de Relance dit France Relance et avant l'impact budgétaire net des 3 PLFR (projet de Loi de finance rectificatif) que la violence de la crise a rendu incontournables.

Ce fort soutien budgétaire démontre que les enseignements de John Maynard Keynes ont opportunément été suivis. A défaut, la France aurait très certainement traversé une crise sociale sévère et une hécatombe de ses forces productives. Les lecteurs de Keynes savent que celui-ci recommandait un soutien budgétaire transitoire avant le retour à une économie reposant sur les principes du libéralisme. L'État Léviathan et ses zéloteurs n'ont retenu que ce qui forgeait leur emprise sur l'économie.

Nous sommes face à l'imminence de publication de l'Avis du Haut-Conseil des Finances Publiques concernant le PLF 2021 et nul doute que celui-ci sera un équilibre intellectuel et rhétorique à la hauteur du défi que pose l'optimisme de la prévision étatique pour l'année à venir.

Tous les économistes de la sphère publique chantent à l'unisson telle une chorale paroissiale. Ainsi, le Trésor, la Banque de France et les services de Bercy posent comme une évidence que le taux de croissance en 2021 sera de plus de 7% voire 8% si l'on écoute Bruno Le Maire. L'OCDE, plus pondérée, ne retenant que le chiffre de 5,8% avant éventuel impact de mesures de type re-confinement ou restrictions diverses issues de la situation sanitaire.

L'anticipation d'un tel rebond, à plus de 7%, est une illusion comme le fût " la drôle de Guerre " (de Septembre 1939 à la débâcle de Mai 1940) selon l'expression reprise par le regretté Marc Bloch. La France du secteur public a un certain talent pour générer les erreurs collectives. Il suffit de voir l'écart entre le budget prévisionnel d'un équipement public et son coût définitif. Une sorte de

syndrome du type Philharmonie de Paris parfaitement traduit par les travaux d'Alfred Wagner à la fin du 19ème siècle.

A trop scruter des projections macroéconomiques, de surcroît fondées sur des simulations pour des trimestres de croissance par construction encore méconnus (Croissance au 3ème et quatrième trimestres 2020 : en attente de détermination par l'Insee) et à négliger les informations fournies par les Chambres de Commerce et les Compagnies régionales des Commissaires aux comptes (suivi du droit d'alerte de portée impératif), on aboutit à un futur théorique qui ne sera, hélas, pas du tout notre avenir collectif.

J'aimerais que les optimistes du secteur public puissent avoir raison car cela éloignerait l'impact tellement rugueux de la crise économique et sociale pour des millions de personnes. Mais, mes propres travaux complétés par ceux d'une banque d'affaire nous inscrivent en divergence. Le rebond en aile d'oiseau cher au Gouverneur de la Banque de France sera mué en hoquet de dépression et fournira un parcours mixant le " K " et le " W " selon les secteurs et avec un taux de croissance entre 3 et 4%.

Autrement dit, le PLF va être élaboré à partir du double du taux de croissance que nous anticipons, certains experts et certains membres du Parlement. A ce jour, le taux de croissance pour 2021 virevolte comme une feuille d'automne et alimente des débats contradictoires.

Tout autant qu'en dissonance car il m'a été rapporté que le tassement des rentrées fiscales en 2020 ne manquera pas de devoir se traduire " quelque part " dans les comptes publics loin de la formule présidentielle de " l'argent magique ". Concrètement, il est évoqué une impasse de plus de 18 Mds sur les seules recettes de TVA.

Le budget pour 2021 est un objet en apesanteur. On ne connaît pas le chiffrage du déficit d'exécution de 2020 dans des proportions très significatives. On ne connaît pas la traduction comptable de France Relance qui va chevaucher deux exercices : 2021 et 2022 ce qui ne sera, probablement, pas conforme au regard du principe d'annualité budgétaire.

Lors de sa récente prestation télévisée, face à Thomas Sotto et Léa Salamé, le Premier ministre a été peu enclin à traiter des questions budgétaires.

Preuve indéniable que Jean Castex sait que le PLF 2021 est un animal étonnant et incertain : d'aucuns y voient une superbe Prim'Holstein, d'autres un chétif dalmatien que la crise nommée Cruella va abîmer. Michel Charasse dont les professionnels du chiffre ne manquaient pas de saluer ses compétences en matière budgétaire et en force de caractère, n'aurait – sauf impéritie politicienne imposée – jamais accepté de valider la trajectoire des Finances publiques qui sera un soufflet à la sincérité budgétaire.

D'évidence, à l'approche de l'échéance électorale faïtière de 2022, notre légendaire laxisme structurel pluri-décennal en matière budgétaire est renforcé par des coups de butoir étrangers à la notion de rectitude.